

LA DORDOGNE LIBRE ÉNERGIE

DL EST PARTI EN FORÊT POUR SE CONSACRER À LA

La filière bois énergie



La filière bois énergie était à l'honneur de la COP 24 ce mardi, à l'Agora de Boulazac, pour une brève présentation. PHOTO RÉMI PHILIPPON

Marine PETIT

m.petit@dordogne.com

Gâce à tous ses bois, la Dordogne est le troisième département forestier de France. Avec 418 000 hectares de forêt soit 45 % de son territoire, la filière a un véritable avenir devant elle et est bien représentée grâce à de nombreux acteurs du secteur.

200 entreprises vivent grâce à cette filière, ce qui représente 4 000 emplois salariés. En tout, près de 750 000 m³ de bois sont récoltés chaque année. « *S'il y a bien un territoire en France ou au moins en Nouvelle Aquitaine pour lequel il n'y a pas trop à s'inquiéter en terme de ressources c'est bien la Dordogne, sourit Christophe Prince de Fibois. Il y a toujours eu une activité relativement soutenue en matière de bois, le territoire reste avec un fort potentiel.* »

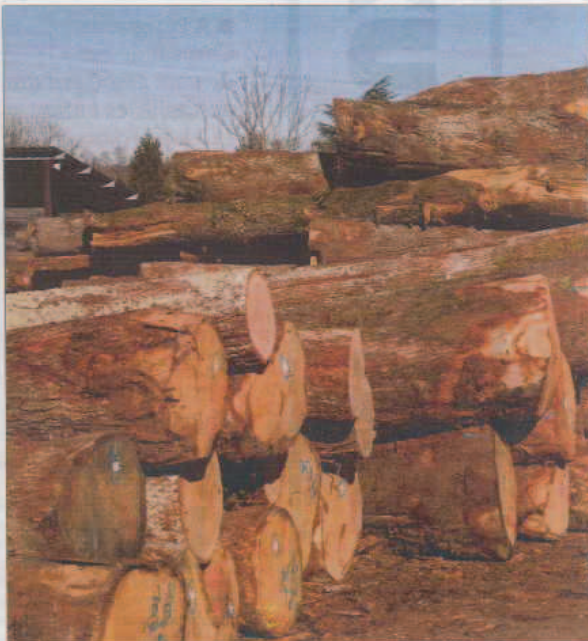
Un tiers du bois est destiné au bois énergie. Et la majeure partie sert pour les chaufferies collectives. Au départ, le département en comptait 14. Puis son nombre est passé à 43 en 2015 pour en compter 74 aujourd'hui. 30 000

■ En Dordogne, la filière bois énergie est un vrai atout pour l'économie locale.

■ L'importante surface boisée du département permet de créer de nombreux emplois et d'alimenter des dizaines de chaufferies.

■ Celle des Deux-Rives utilise plus de 5 000 tonnes de bois par an pour 2000 foyers concernés.

tonnes de bois passent par toutes ces chaufferies pour une économie de 12 000 tonnes de pétrole. Divers établissements disposent de leur propre chaufferie comme Clairvivre, l'hôpital de Périgueux et aussi l'Ehpad du Bugue. « *C'est le premier établissement à avoir eu sa chaufferie en 1998, explique Marina*



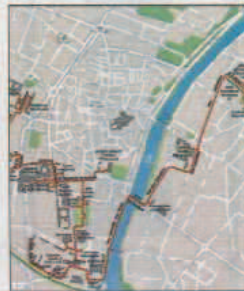
Près de 750 000m³ de bois sont récoltés chaque année dans le

Miot, animatrice à la Cuma, à l'occasion de la COP 24 organisée à Boulazac-Isle-Manoire ce mardi. Sa chaudière en fin de vie a même été renouvelée, le bois est un succès sur cet établissement. »

La chaufferie des Deux-Rives tourne à plein régime

Au niveau des perspectives, l'objectif est de « *pérenniser la filière en suivant les installations existantes et en soutenant le renouvellement de ces installations* », poursuit-elle. Développer des réseaux de chaleur permettrait de chauffer plusieurs bâtiments et à l'occasion de la COP 24, l'importance de la rénovation énergétique des bâtiments est au

cœur des priorités. Plus localement, à Périgueux, depuis trois ans, la chaufferie



biomasse et réseau de chaleur des Deux-Rives, gérée par Engie Cofely, est implantée au cœur de

« Le pin, c'est une vision à court terme »



La Dordogne est le troisième département forestier de France. Avec 418 000 hectares de forêt, soit 45% de son territoire. PHOTO ARCHIVES DL

Dordogne Libre : Quel est le but de votre association ?

Jean-Claude Nouard : « Nous sommes partis d'un constat, qui est celui de la plantation massive de résineux après une coupe rase. Nous avons créé notre association, SOS Forêt 24, en juillet 2021. Aujourd'hui, nous avons 180 sympathisants et adhérents. Nous voulons seulement avertir les gens que d'autres solutions sont possibles. En Dordogne, 99 % de la forêt est privée chacun est libre de faire ce qu'il veut. Mais en toute connaissance de cause. »

DL. Que voulez-vous dire par là ?

J-C. N. : « On a l'impression que la Dordogne devient une succursale des Landes. Nous voulons lutter contre la malforestation. Certains grands groupes forestiers insistent pour planter des résineux, qui ne sont pas des espèces endémiques de

Dordogne. Pour le moment, la parole est unique, c'est pour cela que nous voulons faire entendre notre voix. Contrairement à ce que certains disent, nous ne sommes pas des écolos bobos. À titre personnel, j'étais technicien forestier. Autre argument, la rentabilité. Un pin se coupe au bout de 35 ans, alors qu'un chêne demande une génération. Le pin, c'est une vision à court terme. »

DL : Comment faire alors pour communiquer ?

J-C. N. : « Nous organisons des réunions publiques. Des maires se disent heureux qu'une association comme la nôtre existe, pour donner de vraies informations. Par exemple, il se dit qu'en Dordogne, 50 000 hectares de châtaigniers sont malades. D'où sort cette information ? On n'en sait rien. C'est pris pour acquis mais invérifiable. »

Boris REBEYROTTE

FILIERE DU BOIS, UN MATÉRIAU D'AVENIR AUX QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES INDÉNIABLES

à l'échelle du département

TOCANE-SAINT-APRE

La scierie Delord fait feu de tout bois

Depuis 1933, et bientôt quatre générations, la scierie Delord traite et transforme le bois en Dordogne. Jusqu'à l'exporter en Angleterre, Allemagne, Hollande et Belgique.

C'est une entreprise familiale ancrée sur le territoire et en bonne santé. Créée en 1933 par André Delord, la scierie éponyme emploie aujourd'hui 38 salariés et fait vivre une vingtaine d'entreprises de bûcheronnage.

« Chaque année, 30 000 tonnes de grumes de chêne sont traitées et transformées ici à Tocane, présente Patrick Delord cogérant avec son frère Philippe. Dix mille finissent en produits finis, poutres, traverses, merrains ou douelles pour la tonnelerie. Et 20 000 en coproduits, ou produits énergie, produits papeterie, écorces et sciure. » A cela viennent s'ajouter 7/8 000 tonnes de bois purs et durs énergie qui sont ou broyés en forêt ou sur le site.

« On le broie et il va servir à des chaufferies », précise Patrick Delord. Comme celle de Saint-Astier, par exemple, qui fournit du chauffage au lycée et à la piscine. Le sous-traitant, la société Martin produit ainsi 200 tonnes de plaquettes forestières par jour. La matière indispensable



Patrick Delord et sa fille Amélie posent devant une montagne de plaquettes forestières utilisées pour alimenter les chaufferies. Créée en 1933, la scierie Delord est une entreprise familiale. PHOTOS OLIVIER SCHWOB

au fonctionnement des réseaux de chaleur bois. Entassé en copeaux, séché, ce bois est ensuite acheminé par camion, plusieurs fois par semaine.

Pour Patrick Delord, la Dordogne aurait besoin de 15 000 à 50 000 tonnes supplémentaires de bois énergie pour trouver un équilibre dans ses forêts. « Si on ne met pas cette dynamique-là, on n'arrivera pas à valoriser notre forêt et la développer. Une forêt est vivante si elle est exploitée. Elle a un besoin d'être nettoyée, ne serait-ce que sanitaire. » fait remarquer le dirigeant.

« Une forêt est vivante si elle est exploitée. Elle a besoin d'être nettoyée ne serait-ce que sanitaire. »

Parmi les projets vitrine de l'entreprise, il y a cette récente commande d'énormes poutres destinées à la charpente de Notre-Dame de Paris.

Un M d'€ pour moderniser la chaîne de production

La charpente l'axe fort de la société à l'export. « On vend en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Belgique », énumère fièrement Patrick Delord. Dans un avenir proche, la scierie compte investir 1 million-€ pour

moderniser sa chaîne de production de merrains. Mais une problématique a été identifiée.

« Le plus gros problème, c'est la disponibilité de la matière, soufflé le gérant. Ici, on est 100 % chêne qu'on achète sur pied. Les chênes pédonculés viennent de Dordogne et des départements limitrophes. Et même si nous avons quatre personnes qui chaque jour vont sur des rendez-vous de vendeurs et estimations ONF, et que l'on travaille sur un quart de la France, cela devient compliqué d'acheter tous les jours 150 tonnes de chênes. »

À ses côtés, Amélie, sa fille, représente la quatrième génération. Celle qui imagine prendre la relève de l'entreprise d'ici cinq ans et le départ à la retraite de son père, est elle aussi convaincue du potentiel et de l'avenir de la filière bois.

Le Département veut développer l'énergie bois

Germinal Peiro, le président du conseil départemental, l'a annoncé lors de sa visite à la scierie Delord, à Tocane-Saint-Apre : « Le conseil départemental va candidater auprès de l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets pour la valorisation des forêts en bois énergie. »

Dans les faits, le conseil départemental a déposé sa demande de candidature le 20 décembre 2021. La candidature doit être présentée en Comité national des aides ADEME dans le premier semestre 2022, et la signature entre l'ADEME (l'agence de la transition écologique) et le Département pourrait intervenir en juin 2022. En étant lauréat, le Département pourrait ainsi bénéficier d'une aide financière de 4,4 millions d'euros pour accompagner et soutenir 45 entreprises et collectivités qui souhaiteraient créer des chaufferies ou des

réseaux de chaleur bois. À l'image du projet en cours porté à Mareuil pour chauffer le collège, la gendarmerie, l'école communale et le gymnase, le Département souhaite insuffler l'ensemble du territoire. « Les investissements atteindront les 10 millions d'euros au total » promet Germinal Peiro qui a une idée plutôt précise de son ambition politique. En effet, grâce au travail de terrain de chacun des partenaires techniques, la liste des 45 projets potentiels de chaleur renouvelable a pu être élaborée. Elle se répartit comme suit : 37 installations bois énergie pour une puissance de 8 150 MWh ; 3 installations thermiques pour une puissance de 15 MWh ; 4 projets de géothermies pour une puissance de 1 120 MWh et un projet d'extension de réseau de chaleur existant. A l'heure actuelle, la Dordogne



Le département espère bénéficier d'une aide de 4,4 millions d'euros

compte déjà 74 chaufferies ou réseaux de chaleur bois tant publics que privés. A Périgueux, le réseau de chaleur biomasse des « Deux Rives » (inauguré en septembre 2018, et long de 4,8 km) dessert les quartiers Bertran-de-Born, de la Cité et des Mondoux. Il alimente en

chaleur, chauffage et eau chaude sanitaire certains bâtiments publics, la polyclinique Francheville, la résidence Sainte-Ursule, le collège Bertran-de-Born, le Centre de secours, la Gendarmerie et même France Bleu Périgord.

O.S.



département. PHOTO OLIVIER SCHWOB

»

L'objectif est de pérenniser la filière en suivant les installations existantes et soutenant le renouvellement de ces installations.

Périgueux, dans le quartier Bertran-de-Born. La chaufferie alimente différents quartiers : Bertran-de-Born, la Cité et les Mondoux, grâce à un réseau de chaleur s'étendant sur 4,8 kilomètres. C'est l'équivalent de 2 000 foyers qui sont raccordés. 200 livraisons de bois par an. Plusieurs bâtiments en bénéficient dont l'hôpital privé Francheville, le centre de la Visitation, le collège Bertran-de-Born, le Centre de secours des pompiers, la gendarmerie, des immeubles collectifs de Périgord Habitat, le centre culturel François-Mitterrand, la mairie ou encore le théâtre de L'Odyssee.

« La dernière tranche de la clinique sera raccordée, on travaille sur l'extension », détaille Joaquim Filipe, responsable du pôle énergie et environnement pour la Ville de Périgueux. Cela représente 5 540 tonnes de bois énergie consommé en 2020, pour une économie de 3 186 tonnes de CO2 par an. Mais alors comment fonctionne cette chaufferie ? À l'entrée, se trouve effectivement un local où sont stockées des plaquettes de bois. Un bras mécanique s'active pour faire glisser quelques plaquettes dans la chaudière. « Et c'est à 87 % du bois local, du Périgord, que nous utilisons pour cette chaufferie », détaillait Cynthia Zabita, manager d'actifs au sein d'Engie-Cofely dans une interview en 2021. Ce bois provient d'un rayon de 50 km autour de Périgueux. Pour assurer cet approvisionnement, Engie Cofely a travaillé à la structuration d'une filière bois énergie sur le territoire.